



Déclaration liminaire au Comité technique des DDI du 17 janvier 2012

2013 : l'année où les actes rejoignent les discours ?

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu re-convoquer aujourd'hui le comité technique des DDI, afin d'examiner plusieurs points sortis orphelins de la précédente réunion, soit par manque de temps, soit en raison du rejet unanime formulé par les organisations syndicales. Suite aux alertes adressées par ces mêmes organisations, vous avez de plus proposé d'inscrire un point d'ordre du jour en lien avec la décentralisation.

Dans le souci de réserver le temps nécessaire aux débats sur ces différents points, nous avons souhaité ne pas revenir sur l'ensemble des éléments de diagnostic portés par FO à l'occasion du dernier comité technique. Sachez en particulier que le contenu de notre précédente déclaration préalable, placée sous l'augure de la fin possible d'un monde, à savoir celui d'une République indivisible, cohérente, unique et égalitaire, reste de notre point de vue tout à fait d'actualité.

Aussi, nous vous proposons de placer notre première déclaration préalable de l'année sous l'angle des vœux. Des vœux que nous formulons à destination des agents que nous sommes chargés de représenter et de défendre.

Que l'année 2013 qui s'ouvre devant eux sous des auspices pour le moins menaçants, leur permette de retrouver :

1. le sens de la conduite de leurs missions de service public précieuses pour la Nation,
2. la lisibilité sur la pérennité de ces mêmes missions, de leurs postes et de leurs services,
3. la valorisation de leurs parcours professionnels, de leurs conditions de travail et de leurs rémunérations

Le tout au final pour enfin recouvrer la sérénité indispensable à l'exercice de leurs missions et à la prévention des risques psychosociaux, dimension aussi présente dans les discours que discrète dans les faits.

Et puisque nous en sommes au stade de l'évocation de l'abysse séparant les beaux discours parisiens de la dure réalité vécue par les agents des DDI et leurs familles, sachez monsieur le Président que vous disposez d'une possibilité aujourd'hui de nous donner un premier gage que la RGPP est bien finie, que la MAP est telle que le SGMAP a bien voulu nous la décrire lors de la précédente réunion. Il vous suffira pour cela de décider, tel que nous vous l'avons plusieurs fois demandé, de surseoir aux réformes sur l'ADS et l'ATESAT, et d'imposer un moratoire sur la suppression des unités territoriales.

Pour vous en convaincre, et au delà des interpellations désormais quotidiennes adressées par les élus de la Nation, nous avons tenu à vous apporter aujourd'hui le témoignage et l'appel de détresse des agents de la DDT de Haute Garonne.

A l'issue, votre position sur ces différents points sera pour nous révélatrice de la nature réelle des orientations politiques du gouvernement. Dans la négative, il sera vain de venir nous expliquer une nouvelle fois que « la RGPP, c'est fini », ou que MAP rime avec « réflexion avant l'action », « concertation », ou « valorisation des agents ».

Lire en pages suivantes :

**Le témoignage porté au comité technique des DDI
du 17 janvier 2012 :**

**Les personnels de la DDT 31
en appellent à l'arbitrage de Matignon !**

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfpfo@fr.oleane.com

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@fets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris



Témoignage porté au comité technique des DDI du 17 janvier 2012

Les personnels de la DDT 31 en appellent à l'arbitrage de Matignon !

Monsieur le Président,

Comme ont déjà pu en témoigner ici-même les représentants Force Ouvrière, la DDT 31 vit une situation très conflictuelle, entre la direction et les représentants du personnel soutenus par les élus (maires et parlementaires) et le président du Conseil général, du fait du projet de fermeture de trois unités territoriales.

À ce jour l'ensemble des représentants du personnel a rompu le dialogue social en ne siégeant plus aux comités techniques ni aux CHS-CT, estimant que les agents ne sont plus entendus et que la direction agit sans respecter les instances de dialogue social.

A l'origine de ce conflit datant de plus de deux ans, une décision unilatérale du précédent directeur, deux mois après son arrivée (RGPP oblige !) ... alors que le comité technique de proximité venait de valider le maintien des implantations territoriales malgré la pénurie de moyens et d'effectifs.

Cette organisation territoriale reposait sur les conclusions de groupes de travail interne associant l'ensemble des services de la DDT qui, tous, avaient souligné la nécessité de maintenir ces unités territoriales et l'intérêt qu'il convenait, en termes de cohérence et de qualité du service rendu, de leur confier des missions et des tâches supplémentaires.

Depuis, nous avons largement démontré que le nouveau projet visant aujourd'hui à fermer trois unités territoriales n'est justifié ni sur la forme ni sur le fond dans la mesure où, à notre connaissance, aucune directive ministérielle ou interministérielle n'a expressément demandé aux DDT de concentrer leurs services au siège.

Non seulement ces fermetures n'apporteraient rien en termes d'économie d'ETP ni même de moyens de fonctionnement si l'on intègre le volet transports... sans compter que la possibilité de mutualisation de locaux avec d'autres services n'a même pas été étudiée !!!

Il ne s'agit donc pas d'économies mais d'un transfert -dogmatique et RGPPesque- de charges sur les usagers et les collectivités, ainsi que sur les budgets familiaux des agents qui seraient dans l'obligation de venir travailler à Toulouse... si toutefois on leur trouve un poste budgétaire !

L'estimation de ce surcoût est d'environ 250 €/mois par agent en ne comptant que les déplacements.

Cette situation est scandaleuse en plus d'être insupportable quand on sait que la majorité des personnels concernés ont un revenu d'environ 1 500 € net/mois...

...sans parler, des conditions de travail avec l'allongement des délais de transport (+ 2 heures/jour), le développement de situation de stress et l'impact direct sur la vie personnelle des agents.

Quelle aberration ce serait, enfin, pour un agent embauchant à Toulouse de repartir sur le terrain... d'où il vient !

D'autre part, la rupture de cette proximité géographique entre le service et les collectivités locales nuirait sérieusement à la mise en œuvre de projets locaux et leur pérennité.

Par ailleurs, que deviendraient nos compétences techniques et leur efficacité reconnues ?

Et c'est la confiance entre partenaires publics qui disparaîtrait !

Et qui en endosserait la responsabilité ?

Aujourd'hui, en Haute-Garonne plus de 90 % des communes ont une population inférieure à 5000 habitants.

Pensez-vous sincèrement que ces communes soient en capacité d'assumer les missions réglementaires que vous abandonneriez ?

Et quelles conséquences directes pour les agents et les usagers ?

Malgré la proposition d'un projet réalisé par l'ensemble des représentants des personnels, en concertation avec les agents, qui conduirait à une réorganisation prenant en compte les contraintes de moyens tout en maintenant les implantations territoriales, présenté lors de plusieurs comités techniques...

...malgré l'intervention massive des élus, ainsi que du président du conseil général pour s'opposer à ces fermetures...

...le nouveau directeur continue le démantèlement de notre service !

Il est important de relever qu'une décision qui date de début 2010, court toujours.

Au delà des annonces, à la DDT 31, la RGPP, ce n'est pas fini !

En conclusion, nous demandons donc le retrait immédiat de ce projet en l'état car l'abandon du réseau territorial de proximité induirait, de fait, à l'abandon du portage des politiques publiques au plus près des élus et des citoyens et à l'aggravation des conditions de travail des agents de plus en plus en grandes difficultés financières.

Les personnels de la DDT 31 attendent donc un signe fort de votre part, pour que leur détresse ne se transforme pas en colère !